



Page de consensus Economie et emploi

Version amendée et mise à jour le 6 septembre 2015

Pour une économie régionale créatrice d'emplois de proximité, innovante, respectueuse de l'environnement et solidaire

L'emploi est une des préoccupations majeures. Mais la priorité donnée aujourd'hui aux secteurs et filières lucratives, la recherche à tout prix de la compétitivité au détriment de l'intérêt général et environnemental, le recul ou la privatisation de secteurs publics aussi structurants que la santé, les transports ou l'énergie conduisent à un effritement des rapports sociaux et une fragilisation des parcours de vie qui minent le vivre ensemble.

Avec 14% de chômeurs notre région est sinistrée. La défense de l'emploi est donc pour nous essentielle. Mais elle est indissociable de politiques de co-développement, de réduction du temps de travail et du choix de la relocalisation de l'économie. D'autant que ce sont les métiers de la transition écologique, de l'économie et ceux de la solidarité qui constituent dès aujourd'hui et dans le futur les gisements les plus créateurs d'emplois : énergies renouvelables, sobriété et efficacité énergétique, isolation des bâtiments, recyclage, agriculture bio, transports collectifs, aides à la personne (grand âge et petite enfance) etc.

Alors qu'un certain nombre continue à croire dans des solutions fondées sur les ressources fossiles en prônant la recherche à tout prix de la compétitivité au détriment de notre environnement et des conditions sociales, il est temps d'innover pour faire de notre économie régionale, une économie créatrice d'emplois de proximité, qualifiés, décarbonnée, respectueuse de l'environnement et de l'humain. La défense de l'emploi passe par un soutien aux activités existantes sur critères sociaux et environnementaux, au tissu PME/PMI ainsi qu'aux TPE, à nos artisans et commerçants et aux entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire, aux activités agricoles, en

liaison avec le développement de la recherche et l'innovation. Mais sur d'autres bases que celles, financière et productiviste, imposées par le libéralisme, sur d'autres bases que celles symbolisées par de grands projets inutiles. Les conditions d'une transition écologique pour notre économie sont réunies sur notre territoire et également dans le cadre de l'EuroRégion. De plus, les Régions ont vu leur rôle renforcé dans le domaine du développement économique et des aides aux entreprises. A nous de nous appuyer sur ce contexte pour mettre en place les outils de l'innovation sociale, écologique et énergétique pour créer et préserver les emplois. Notre Région doit aussi se doter d'un plan économique et écologique de la mer. Créons une région pilote visant le doublement du nombre d'emplois en moins de dix ans grâce à l'éco-économie maritime et soyons fermes pour ne élargir l'espace offert à l'extractivisme forcené des entreprises privées, artisanes du productivisme.

On change de priorités

Une économie qui prend en compte l'urgence sociale et écologique!

1. Nous mettrons en place un **indicateur régional de progrès humain et écologique** après avoir un débat en département et un vote en assemblée plénière.
2. Nous redéfinirons les **filières industrielles régionales** prioritaires pour répondre aux **besoins sociaux et écologiques**.
3. Nous initierons sur **critères sociaux et environnementaux** un fond de soutien au tissu **PME/PMI ainsi qu'aux TPE, à nos artisans et commerçants**.
4. Nous encouragerons de nouvelles formes d'appropriation sociale par un plan de développement de **l'Economie Sociale et Solidaire** et en aidant à la reprise/poursuite d'activités par les salariés sous forme de SCOP.
5. Nous convoquerons une conférence régionale pour **l'emploi, les qualifications et les salaires**
6. Nous mettrons en place en associant les syndicats des **commissions de suivi des aides publiques** pour l'emploi et flécherons les financements.
7. Nous instaurerons un **droit d'information régional des salariés** en cas de cession et reprise d'une entreprise de moins de 250 salariés
8. Nous élaborerons une nouvelle **charte de la sous-traitance** qui sécurise l'emploi et les salariés face aux grands groupes

On change d'ère !

Une économie innovante pour la transition écologique

9. Nous anticiperons et accompagnerons les mutations technologiques et sociales sans attendre les prochaines crises et plans sociaux afin de proposer une **reconversion, réorientation et diversification** :
- en travaillant dans notre région à la **réorientation de la filière nucléaire**, ses compétences et ses acteurs, vers les nouveaux enjeux du démantèlement et des **énergies nouvelles renouvelables** (géothermie, solaire, stockage d'électricité, méthanisation, etc.) ;
 - en utilisant nos ports et aéroports pour investir dans la déconstruction écologique des bateaux et des avions en fin de vie, un marché dont on peut prévoir par définition l'expansion
 - en profitant du **potentiel de R&D du secteur aéronautique** et notamment des nombreux sous-traitants pour devenir la région **leader en matière d'énergies marine renouvelables**.
10. Nous soutiendrons des filières liées à la **transition** comme **l'éco-construction**, la **rénovation thermique du bâti** (logements sociaux, bâtiments publics, copropriétés collectives), les énergies renouvelables (création du premier FabLab dédié au petit éolien, développement de l'éolien flottant). Pour cela nous nous appuyerons notamment sur la **formation professionnelle**, en valorisant un enseignement professionnel public de qualité aujourd'hui menacé. Nous renforcerons dans les lycées professionnels, techniques et agricoles, de sections professionnelles tournées vers les métiers de l'écologie.
11. Nous créerons une dynamique « Entreprises en transition » qui intègre un accompagnement pour la mise en place de nouveaux outils et de nouveaux process, pour l'identification de fournisseurs et de débouchés locaux, pour la mise en place de systèmes de transport final intelligent à la périphérie des villes, avec zone de stockage partagée et autonomie énergétique, pour diminuer l'obsolescence programmée et le gaspillage (énergie, emballage ...), pour l'appropriation des principes de **l'économie circulaire** et de la valorisation des déchets (recherche-innovation développement d'un réseau de recycle-ries, déconstruction écologique des bateaux et avions en fin de vie).
12. Nous permettrons la transition de **l'agriculture** et de la **viticulture** par :
- la réalisation d'un Schéma régional de la transition agro-écologique et de soutien aux **circuits courts alimentaires** ;
 - la systématisation de **l'éco-conditionnalité** des aides publiques aux agriculteurs (**non OGM**, emploi, démarche pour diminuer les pesticides, **interdiction du Glyphosate et des néonicotinoïdes** ...);
 - la **préservation des terres agricoles** : en refusant les projets inutiles, en utilisant les dispositifs d'aménagement agricole existants et en encourageant une gestion économe du foncier, limitant l'artificialisation des sols et l'urbanisation extensive ;
 - le **soutien à la transmission** des fermes pour l'installation de nouveaux agriculteurs, prioritairement en **bio** ;
 - le développement de la formation des **ouvriers et des exploitants en agriculture bio** ;
 - le développement d'une filière de production de **protéines végétales** pour la consommation humaine et animale ;

- le développement de l'**agropastoralisme**, de l'**agroforesterie**, l'entretien et la valorisation durable des **forêts**, la défense de la **biodiversité** et des **zones humides** et l'organisation de la **filière bois** ;
 - une politique régionale de **gestion de l'eau** comme bien public, hors des lobbies qui incitent à l'irrigation à outrance ;
 - la mise en place d'une **démocratie alimentaire** via un plan régional de l'agriculture et de l'alimentation durable relayé par des projets alimentaires territoriaux associant les professionnels, les consommateurs et les collectivités... avec une commande publique qui donne l'impulsion nécessaire !
13. Nous mettrons en cohérence des structures d'innovation technologique d'une part, et sociale de l'autre, en s'appuyant sur les agences régionales de l'innovation et les incubateurs pour permettre la création d'entreprises sur l'ensemble du territoire, selon leurs spécificités respectives. Nous soutiendrons la recherche-innovation autour des énergies renouvelables, des éco-matériaux. Nous relancerons une **filière textile innovante** à haute valeur ajoutée dans le Tarn et dans l'Ariège, à partir de matériaux recyclés. Nous soutiendrons l'ambition d'un **pôle nouveau céramique** en Hautes-Pyrénées, etc.
14. Nous soutiendrons la **recherche (fondamentale et appliquée)** dans les éco-technologies, les nouveaux process industriels, tout en favorisant l'essaimage recherche-entreprises (par exemple, une filière « bateaux du futur » écolos). Nous renforcerons la présence de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche hors métropoles, sur l'ensemble du territoire régional et nous développerons des liens avec les différents acteurs de proximité pour ancrer les **savoirs faire et l'emploi local**.
15. Nous proposons de faire évoluer les **pôles de compétitivité en outils de mise en coopération**. Nous refusons que les grands groupes imposent leurs stratégies industrielles et financières à l'ensemble du pôle.
16. Nous soutiendrons les **activités de pêche écologiquement responsables, d'aquaculture** et de **valorisation des algues** (notamment les algues riches en protéines). La question de l'accès à l'eau potable implique de se tourner aussi vers la mer avec l'appui de nos chercheurs. Nous favoriserons les recherches et initiatives dans ces domaines.

On change de perspective !

Vers une économie plus solidaire et de nouveaux modes de financement

17. Nous attribuerons les **aides publiques** selon des **critères écologiques et sociaux** vertueux pour soutenir des emplois stables et écologiques. Nous refuserons ainsi tout soutien aux entreprises qui effectuent du dumping social, fiscal et environnemental et qui sont présentes dans les paradis fiscaux. Nous ne financerons pas des filières privées qui dégagent des bénéfices non réintroduits et réinvestis dans l'entreprise.
18. Nous soutiendrons des types d'organisation de **l'Economie Sociale et Solidaire**, comme :

- les structures, entreprises, réseaux ou associations, qui font le choix de l'émergence **d'emplois éthiques**, qui améliorent les conditions de travail, l'égalité salariale femmes-hommes, la concertation et la promotion et une échelle des salaires maîtrisée.
- les **SCOP** et les **SCIC** (qui associent sur les territoires les différents acteurs : salariés, collectivités, épargnants, utilisateurs ...) notamment dans le cadre de la reprise par leurs salarié(e)s d'entreprises en difficulté.

Et le développement de nouvelles formes comme :

- les **groupements d'employeurs**, pour permettre de partager des salarié-e-s entre des structures qui ne peuvent embaucher à temps plein ou à l'année, en particulier dans l'agriculture, la viticulture, l'artisanat, le commerce de proximité, l'agro-tourisme, la culture et le secteur associatif ;
 - les **coopératives d'activités et d'emplois** ainsi que les **coopératives d'installation en agriculture paysanne**, celles-ci permettant le démarrage solidaire de nouvelles activités;
19. Nous assumons le choix d'une **formation professionnelle** qui vise, en premier lieu, à favoriser l'émergence de compétences nouvelles pour accompagner la transition et la relocalisation de notre économie (par exemple par la qualification des ouvriers et des exploitants en agriculture bio, des professionnels de l'éco-construction ou des professionnels des métiers de service à la personne). Nous créerons des **lieux uniques Emploi-Formation-Orientation** sur l'ensemble du territoire afin de renforcer le réseau des MCEF.
20. Nous encouragerons des **mécanismes solidaires de financement** de l'économie, comme l'investissement local et citoyen et des financements participatifs (production d'énergies renouvelables, préservation foncière, habitat participatif, circuits courts, artisans locaux...)

Nous soutiendrons les démarches de **monnaies locales**.

21. Nous mettrons en place un **fond régional de garantie des emprunts bancaires** pour les projets socialement et écologiquement utiles et nous renforcerons le dispositif **d'avances remboursables**.
22. Nous créerons un **fond pour l'emploi** qui opère en soutien aux entreprises et structures et favorise leur accès au crédit, en bonifiant les stratégies d'emplois à forte utilité sociale et écologique.
23. Nous mettrons véritablement en œuvre une **clause sociale et environnementale** dans l'attribution des marchés publics (par ex sur l'approvisionnement pour la restauration collective, la rénovation des lycées...).
24. Nous appuierons des expérimentations sur un **nouveau partage du temps de travail**.

On change de cadre !

Pour une économie relocalisée et des emplois partout

25. Nous développerons les **espaces de travail collaboratifs** qui pour les auto-entrepreneurs, les travailleurs isolés, les start-up, les emplois partagés. Ces espaces constitue-

ront des points d'accès aux **services publics**, des plateformes de rencontre entre producteurs et consommateurs, des lieux de productions et d'accueil pour la création artistique.

26. 26. Nous favoriserons l'implantation **d'entreprises en milieu rural** pour permettre un respect de l'équilibre territorial et éviter l'aspiration de l'économie par les Métropoles.
27. Nous soutiendrons **l'économie résidentielle**, prépondérante dans de nombreux territoires, en favorisant le maintien des **services publics de proximité**, vecteurs d'emplois. Cette démarche s'inscrira aussi dans une volonté plus globale de sortir les « **biens communs** » tels que l'éducation, l'eau, l'énergie ou la santé de la sphère marchande.
28. Nous soutiendrons la diversification et le développement du tourisme en favorisant l'éco-tourisme et le tourisme solidaire notamment en **montagne** par le développement de **l'agro-tourisme** (avec son fort potentiel en termes d'hébergement), par la mise en valeur de notre patrimoine, par le développement d'une **offre sur les 4 saisons** revalorisant les sites et le patrimoine naturel, par le soutien à des pratiques liées à la découverte et à la gourmandise (dont l'œnotourisme).
29. Nous lancerons le chantier d'un **Cloud de proximité** pour rendre plus démocratique le stockage des données numériques mais aussi pour fiabiliser l'essor de notre secteur numérique tout en prenant en compte les problèmes de consommation d'énergie, de protection de la vie privée, des électro-sensibles)
30. Nous mettrons en place un **schéma régional des ports maritimes** afin de favoriser les complémentarités et de limiter les rivalités.
31. Nous poursuivrons notre soutien aux **Pôles Territoriaux de Coopération Economique**.
32. Nous donnerons plus de contenu à **l'Euro-Région** « Pyrénées-Méditerranée » afin d'amplifier les dynamiques de coopération en matière de recherche, d'innovation et offrir l'opportunité d'un accompagnement de nouveaux projets. L'Euro-Région doit devenir un véritable outil pour une transition écologique de nos territoires.